



Calendrier inscriptions et réinscriptions Année scolaire 2018-2019

❖ Campagne de réinscription :

Concerne les élèves actuellement scolarisés dans l'établissement de la Toute Petite Section au Cours Moyen 2^{ème} année inclus.

1. **Du lundi 12 février 2018 au jeudi 15 mars 2018 : en priorité absolue**
2. **A compter du vendredi 16 mars 2018**, sans priorité par rapport aux nouvelles demandes d'inscription.

Les dossiers des élèves doivent être complets : fiches d'inscription, fiches médicales

❖ Campagne d'inscription :

Concerne les élèves actuellement scolarisés dans un autre établissement de la Toute Petite Section au Cours Moyen 2^{ème} année inclus.

Sont concernés :

- Les élèves venant d'un établissement français métropolitain public ou privé sous contrat, ou d'un établissement français à l'étranger homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Les élèves issus d'un autre système, auquel cas l'enfant devra subir un test d'évaluation de ses connaissances. (20 000 FCFA)

Les demandes sont reçues à compter du lundi 26 février 2018 à l'école ou par mél à l'adresse suivante :

directrice@paulangevin.com

Les familles seront informées de la suite donnée à leur demande à partir **du lundi 02 avril 2018**.
Aucune information ne sera communiquée avant cette date.

❖ Déroulement et rappel :

Une fois terminée la période des réinscriptions (dernier délai 15 mars 2018), les dossiers de demande d'inscription et de demande tardive de réinscription (qui ne sont plus prioritaires) sont généralement traités sous huit jours.

Tout dossier incomplet sera rejeté. Liste des documents à fournir :

- Une fiche de demande d'inscription ;
- 2 photos d'identité récentes ;
- **Extrait de naissance** ou fiche d'état civil ou photocopie du Livret de famille ;
- **Dossier santé** comprenant :
 - ✓ **une fiche médicale** pour **chaque** enfant (2 feuillets à imprimer recto verso - document confidentiel adressé à la Directrice sous enveloppe fermée) ;
 - ✓ **une fiche familiale d'urgence**, non confidentielle, afin de répondre au mieux aux situations d'urgence pouvant toucher votre (vos) enfant(s) ;
 - ✓ les photocopies du carnet de vaccination ;
 - ✓ les attestations ophtalmologiques et ORL. (**Obligatoire**)
- Pour l'enfant déjà scolarisé dans un autre établissement, présenter en outre : **le livret scolaire** et **l'attestation de radiation** de l'école précédente.